RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00293
Numéro SIREN : 410 316 699
Nom ou dénomination : VENTECH

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 93898



20200938982018

DATE DEPOT : 02/11/2020

N° DE DEPOT : 93898

N° GESTION : 1997B00293

N° SIREN : 410316699

DENOMINATION : VENTECH

ADRESSE : 47 avenue de l'Opéra 75002 Paris

MILLESIME : 2018

LPS6293305

TCPS 38900
04 B
93898

"VENTECH V GP"

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros

Siège social : PARIS (75002) – 47 avenue de l'Opéra

828 112 441 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
le vingt-huit juin à 14 heures 30,

la société Ventech, propriétaire de la totalité des actions de 1 € de nominal chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la Société, agissant en sa qualité d'Associé Unique représentée par Jean Bourcereau son Président, et en l'absence du Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, absent, et excusé a décidé après avoir pris connaissance des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que du rapport du Président sur cet exercice :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 409,59 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique approuve les charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 0 € ainsi que l'impôt correspondant à hauteur de 0 €.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice s'élevant à 1 929,74 euros et composé de la manière suivante :

le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de	1 409,59 €
et le report à nouveau figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de	520,15 €

soit une somme globale de : 1 929,74 €

à la réserve légale pour 70,48€
et au "report à nouveau" pour 1 859,26 €.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte ci-après, des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et du montant des revenus éligibles et non éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts :

EXERCICE	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	/
2017	0 €	0 €	0 €
2016	0 €	0 €	0 €
2015	0 €	0 €	0 €

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions relevant de l'article L.227-10 et suivants du Code de Commerce.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé au Président.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

.....

.....

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.

Jean Bourcereau
Président de la société Ventech SAS

"VENTECH V GP"

Société par actions simplfiée
au capital de 10.000 Euros

Siège social : PARIS (75002) – 47 avenue de l'Opéra

828 112 441 RCS PARIS

DECISION COLLECTIVE
DU 28 JUIN 2019

RAPPORT DU PRESIDENT

Messieurs

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la réglementation en vigueur et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la société VENTECH V GP (ci-après la "Société") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, entendre le rapport du Président et du Commissaire aux comptes et soumettre à votre approbation en assemblée générale ordinaire, les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation des résultats et le quitus à donner au Président et de prendre toutes décisions en conséquence.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aucun évènement important n'est intervenu au cours de l'exercice.

II. ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE

La société VENTECH V GP dont l'activité a démarré à la date du premier closing de VENTECH CAPITAL V SLP, soit le 6 décembre 2017, poursuit son activité d'associé commandité en accompagnant la SLP dans son développement. L'exercice 2018 a été marqué par les engagements supplémentaires reçus des associés commanditaires portant l'engagement global de la SLP à 149 550K€ au 31 décembre 2018.

III. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le règlements ANC n°2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation des actifs ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres de la société.

Examen du bilan

A l'actif (en euros) :

	2017	2018
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles		-
- Immobilisations corporelles		-
- Immobilisations financières	93,41	95,20
- Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
- Créances	3 720,54	6 809,13
- Disponibilités	9 900,00	12 931,54
- Charges constatées d'avance		-
TOTAL	**13 713,95**	**19 835,87**

Les immobilisations financières sont composées d'une « GP Share » de Ventech Capital V SLP valorisée à la dernière valeur liquidative connue au 31 décembre 2018.
Les créances sont représentées par la commission 2018 à facturer à Ventech Capital V SLP et par des montants de TVA déductible.

Au passif (en euros) :

	2017	2018
Capitaux Propres	10 547,53	11 957,12
Dettes	3 166,42	7 878,75
TOTAL	**13 713,95**	**18 835,87**

Les dettes correspondent aux honoraires du commissaire aux comptes au titre de 2017 et de 2018, ainsi qu'aux dettes fiscales (TVA et IS).

Examen du compte de résultat

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ressort à 5 000 € contre 2 767€ l'année précédente et représente quasiment l'intégralité des produits d'exploitation sur l'exercice 2018.

Il s'agit de la commission versée par Ventech Capital V SLP.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 403,62 € contre 2 000 € l'année précédente et représentent les honoraires du commissaire aux comptes sur la période ainsi que des honoraires juridiques de constitution de la société.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 1 956,80 € contre 767,12 € l'année précédente.

Le résultat financier est une perte de 1,79 € contre - 6,59 € l'année précédente correspondant à la reprise d'une partie de la provision pour dépréciation sur la GP share détenue.

Le résultat exceptionnel est de 0 € comme l'année précédente.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 549 €, l'exercice se solde donc par un bénéfice de 1 409,49 € contre 547,53€ l'année précédente.

	2017	2018
Produits d'exploitation	2 767,12	5 000,00
Charges d'exploitation	2 000,00	3 043,62
Résultat d'exploitation	767,12	1 956,80
Résultat financier	-6,59	1,79
Résultat exceptionnel	0,00	0,00
Résultat comptable	**547,53**	**1 409,59**

IV. AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu de la réalisation d'un bénéfice au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 1 409,59 €, nous vous proposerons d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice, lequel s'élève à la somme de 1 929,74 € et est constitué des éléments suivants, à savoir :

(i) le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de 1 409,59 €

(ii) et le report à nouveau figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit la somme de 520,15 €

soit une somme globale de : 1 929,74 €

à la réserve légale pour 70,48€
et au "report à nouveau" pour 1 859,26 €.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous demanderons de prendre acte qu' aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

EXERCICE	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	/
2017	0 €	0 €	0 €

V. PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société a pour objectifs en 2019 d'accompagner Ventech Capital V SLP dans son closing final prévu en juin 2019.

VI. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de l'entreprise n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

VII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, nous vous informons qu'il n'y a aucune convention réglementée à autoriser.

VIII. PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'assemblée, nous allons soumettre à votre approbation, les résolutions suivantes :

Dans la première résolution, nous vous demanderons d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice écoulé.

Si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice de 1 409,59 €, nous vous demanderons d'affecter le bénéfice distribuable conformément à notre proposition ci-dessus aux termes de la deuxième résolution.

Nous vous demanderons dans une troisième résolution de donner quitus au Président.

Dans la quatrième résolution vous aurez à donner tous pouvoirs en vue des formalités.

Telles sont les résolutions qui seront soumises à votre approbation dans le cadre de l'assemblée générale.

Le Président

Certifié conforme
à l'original

VENTECH V GP

Société par Actions Simplifiée
47, Avenue de l'Opéra
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

VENTECH V GP

Société par Actions Simplifiée

47, Avenue de l'Opéra
75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VENTECH V GP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables retenus.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris- La Défense, le 27 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

VENTECH V GP

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

BILAN

VENTECH V GP

Présentation en EUR

ACTIF

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, drts & val.s.mllaires	-	-	-	-
Fonds Commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	100,00	4,80	95,20	93,41
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	-		-	-
	100,00	4,80	95,20	93,41
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 000,00		6 000,00	5 320,54
Autres créances	809,13		809,13	400,00
Capital souscrit-appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 931,54		12 931,54	9 900,00
COMPTES REGULARISATIONS ACTIF				
Charges constatées d'avance	-		-	-
	19 740,67	-	19 740,67	13 620,54
Charges à repartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	19 840,67	4,80	19 835,87	13 713,95

PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé:	10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		27,36	-
- Réserve statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		-	-
Report à nouveau		520,15	-
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 409,59	547,53
Acomptes sur Dividendes		-	-
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
		11 957,12	10 547,53
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
		-	-
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et compte rattachés		5 776,75	2 400,00
Dettes fiscales et sociales		2 102,00	766,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		-	-
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
		7 878,75	3 166,42
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL GENERAL		19 835,87	13 713,95

COMPTE DE RESULTAT
VENTECH V GP

Présentation en EUR

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (services)			5 000,00	2 767,12
Chiffre d'affaires net	-	-	5 000,00	2 767,12
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges			-	-
Autres produits			0,42	-
			5 000,42	2 767,12
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			2 967,62	2 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés			76,00	-
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations aux amortissements et provisions :				
- sur immobilisations : dotations aux amortissements			-	-
- sur immobilisations : dotations aux provisions				
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			-	-
Autres charges				
			3 043,62	2 000,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 956,80	767,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations			-	-
Reprises sur amortissements et aux provisions			1,79	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			1,79	-
Charges financières				
De participations			-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions			-	6,59
Intérêts et charges assimilés			-	-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			-	6,59
RESULTAT FINANCIER			1,79	- 6,59
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 958,59	760,53
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			-	-
Sur opérations en capital			-	-
Reprises sur provisions et transfert de charges				
			-	-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			-	-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
			-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-	-
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			549,00	213,00
Total des produits			5 002,21	2 767,12
Total des charges			3 592,62	2 219,59
BENEFICE OU PERTE			1 409,59	647,53

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2018

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS :

Néant

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France selon le règlement ANC n°2014-03 (nouveau PCG).

Le règlement ANC n°2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation des actifs ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres de la société.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les chiffres figurant à la présente annexe sont, sauf mention contraire, indiqués en Euros.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Néant

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent la part de fonds professionnel de capital investissement, les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive et les titres immobilisés.

Parts de fonds de fonds professionnel de capital investissement :

- Valeur brute : les parts sont inscrites pour leur prix d'acquisition.
- Provision pour dépréciation : elles sont constituées lorsque la valeur d'usage de la participation est inférieure à sa valeur brute. La valeur d'usage est basée sur la dernière valeur liquidative connue ou la valeur de transactions récentes.

1.5 IMPOT SUR LES BENEFICES

La Société VENTECH V GP est soumise à l'impôt sur les sociétés en France au taux de 28% jusqu'à 500 000 €, et 33,1/3 % sur la fraction supérieure à 500 000 €.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au 31/12/17	Augmentations +	Diminutions -	Valeur brute au 31/12/18
Immobilisations financières				
Titres Ventech Capital V SLP	100	-	-	100
Total brut des immobilisations financières	100	-	-	100

2.4 ACTIF CIRCULANT

	2017	2018		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Clients et comptes rattachés	3 321	6 000	6 000	-
. Autres créances	400	809	809	-
	3 721	6 809	6 809	-

Le poste Clients et comptes rattachés comprend la commission 2018 à facturer à Ventech V SLP pour un montant total de 6 000 € ttc.

Les autres créances comprennent la TVA déductible pour 400 € et une provision de TVA déductible sur factures non parvenues pour 409 €.

2.5 CAPITAUX PROPRES

2.5.1 Capital Social

Le montant du capital de Ventech V 5LP s'élève à 10 000 €, composé de 10 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	Valeur au 31/12/2017	Augmentations +	Diminutions -	Valeur au 31/12/2018
Nombre d'actions	10 000	-	-	10 000
Capital	10 000	-	-	10 000
Réserve légale	-	27	-	27
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	520	-	520
Résultat	547	1 410	547	1 410
Total	10 547	1 957	547	11 957

2.6 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2017	2018		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Fournisseurs divers	-	3 322	3 322	-
. Fournisseurs - Factures non parvenues	2 400	2 455	2 455	-
	2 400	5 777	5 777	-

Les factures non parvenues comprennent principalement la provision pour la facture des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2018, pour 2 400 € ttc.

2.8 DETTES FISCALES ET SOCIALES

	2017	2018		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Impôts sur les sociétés	213	549	549	-
. TVA collectée	553	-	-	-
. TVA à décaisser	-	553	553	
. TVA sur factures à établir	-	1 000	1 000	-
	766	2 102	2 102	-

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

	2017	2018
. Commission de gestion Ventech Capital V SLP	2 767	5 000
	2 767	5 000

3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

	2017	2018
. Autres achats et charges externes	2 000	2 968
. Impôts, taxes et versements assimilés	-	76
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Autres charges	-	-
	2 000	3 044

Le poste "Autres achats et charges externes" comprend notamment :

- Honoraires du commissariat aux comptes (2 k€);
- Frais juridiques de constitution (1 k€).

3.3 IMPOT SUR LES BENEFICES

3.3.1. Détermination par résultats

	Résultat Avant IS	IS	Résultat net
. Résultat courant	1 959	549	1 410
. Résultat exceptionnel	-	-	-
. Total	1 959	549	1 410

3.3.2. Variation de la dette future d'impôt

Néant

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

VENTECH V GP

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

BILAN
VENTECH V GP

Présentation en EUR	31/12/2018 Brut	31/12/2018 Amort. Prov.	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, drts & val similaires	-	-	-	-
Fonds Commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	100,00	4,80	95,20	93,41
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	-		-	-
	100,00	4,80	95,20	93,41
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 000,00		6 000,00	3 320,54
Autres créances	809,13		809,13	400,00
Capital souscrit-appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 931,54		12 931,54	9 900,00
COMPTES REGULARISATIONS ACTIF				
Charges constatées d'avance	-		-	-
	19 740,67	-	19 740,67	13 620,54
Charges à repartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	19 840,67	4,80	19 835,87	13 713,95

	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	27,38	-
- Réserve statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-	-
Report à nouveau	520,15	-
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 400 59	547,53
Acompte sur Dividendes	-	-
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	11 957,12	10 547,53
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des emissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et compte rattachés	5 778,75	2 400,00
Dettes fiscales et sociales	2 102,00	766,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-	-
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	7 878,75	3 166,42
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	19 835,87	13 713,95

COMPTE DE RESULTAT
VENTECH V GP

Présentation en EUR

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandisas				
Production vendue (services)			5 000,00	2 767,12
Chiffre d'affaires net	-	-	5 000,00	2 767,12
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges			-	-
Autres produits			0,42	-
			5 000,42	2 767,12
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			2 967,62	2 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés			76,00	-
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations aux amortissements et provisions :				
- sur immobilisations : dotations aux amortissements			-	-
- sur immobilisations : dotations aux provisions				
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			-	-
Autres charges				
			3 043,62	2 000,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 956,80	767,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations			-	-
Reprises sur amortissements et aux provisions			1,79	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			1,79	-
Charges financières				
De participations			-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions			-	6,59
Intérêts et charges assimilés			-	-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			-	6,59
RESULTAT FINANCIER			1,79	- 6,59
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 958,59	760,53
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			-	-
Sur opérations en capital			-	-
Reprises sur provisions et transfert de charges				
			-	-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			-	-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
			-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-	-
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			549,00	213,00
Total des produits			5 002,21	2 767,12
Total des charges			3 592,82	2 219,59
BENEFICE OU PERTE			1 409,39	547,53

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2018

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS :

Néant

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France selon le règlement ANC n°2014-03 (nouveau PCG).

Le règlement ANC n°2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation des actifs ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres de la société.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les chiffres figurant à la présente annexe sont, sauf mention contraire, indiqués en Euros.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Néant

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent la part de fonds professionnel de capital investissement, les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive et les titres immobilisés.

Parts de fonds de fonds professionnel de capital investissement :

- Valeur brute : les parts sont inscrites pour leur prix d'acquisition.
- Provision pour dépréciation : elles sont constituées lorsque la valeur d'usage de la participation est inférieure à sa valeur brute. La valeur d'usage est basée sur la dernière valeur liquidative connue ou la valeur de transactions récentes.

1.5 IMPOT SUR LES BENEFICES

La Société VENTECH V GP est soumise à l'impôt sur les sociétés en France au taux de 28% jusqu'à 500 000 €, et 33,1/3 % sur la fraction supérieure à 500 000 €.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au 31/12/17	Augmentations +	Diminutions -	Valeur brute au 31/12/18
Immobilisations financières				
Titres Ventech Capital V SLP	100	-	-	100
Total brut des immobilisations financières	**100**	**-**	**-**	**100**

2.4 ACTIF CIRCULANT

	2017	2018		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Clients et comptes rattachés	3 321	6 000	6 000	-
. Autres créances	400	809	809	-
	3 721	**6 809**	**6 809**	**-**

Le poste Clients et comptes rattachés comprend la commission 2018 à facturer à Ventech V SLP pour un montant total de 6 000 € ttc.

Les autres créances comprennent la TVA déductible pour 400 € et une provision de TVA déductible sur factures non parvenues pour 409 €.

2.5 CAPITAUX PROPRES

2.5.1 Capital Social

Le montant du capital de Ventech V SLP s'élève à 10 000 €, composé de 10 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	Valeur au 31/12/2017	Augmentations +	Diminutions -	Valeur au 31/12/2018
Nombre d'actions	10 000	-	-	10 000
Capital	10 000	-	-	10 000
Réserve légale	-	27	-	27
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	520	-	520
Résultat	547	1 410	547	1 410
Total	**10 547**	**1 957**	**547**	**11 957**

2.6 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2017	2018		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Fournisseurs divers	-	3 322	3 322	-
. Fournisseurs - Factures non parvenues	2 400	2 455	2 455	-
	2 400	**5 777**	**5 777**	**-**

Les factures non parvenues comprennent principalement la provision pour la facture des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2018, pour 2 400 € ttc.

2.8 DETTES FISCALES ET SOCIALES

	2017	2018		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Impôts sur les sociétés	213	549	549	-
. TVA collectée	553	-	-	-
. TVA à décaisser	-	553	553	
. TVA sur factures à établir	-	1 000	1 000	-
	766	**2 102**	**2 102**	**-**

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

	2017	2018
. Commission de gestion Ventech Capital V 5LP	2 767	5 000
	2 767	**5 000**

3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

	2017	2018
. Autres achats et charges externes	2 000	2 968
. Impôts, taxes et versements assimilés	-	76
. Dotations aux amortissements et provisions	-	-
. Autres charges	-	-
	2 000	**3 044**

Le poste "Autres achats et charges externes" comprend notamment :

- Honoraires du commissariat aux comptes (2 k€);
- Frais juridiques de constitution (1 k€).

3.3 IMPOT SUR LES BENEFICES

3.3.1. Détermination par résultats

	Résultat Avant IS	IS	Résultat net
. Résultat courant	1 959	549	1 410
. Résultat exceptionnel	-	-	-
. Total	**1 959**	**549**	**1 410**

3.3.2. Variation de la dette future d'impôt

Néant

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant